



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2023-730

PUBLIÉ LE 26 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Cabinet/Service de la représentation de l'État

75-2023-12-19-00006 - Arrêté portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (contingent départemental) [REDACTED] - promotion du 1er janvier 2024 - (2 pages) Page 3

Préfecture de Police / Cabinet

75-2023-12-22-00028 - Arrêté n° 2023-01578 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page) Page 6

75-2023-12-26-00002 - Arrêté n° 2023-01584 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 8

75-2023-12-26-00004 - Arrêté n° 2023-01586 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 10

75-2023-12-26-00005 - Arrêté n° 2023-01587 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 12

75-2023-12-26-00007 - Arrêté n° 2023-01588 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 14

75-2023-12-22-00027 - Arrêté n° 2023-01579 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page) Page 16

75-2023-12-26-00001 - Arrêté n° 2023-01583 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 18

75-2023-12-26-00003 - Arrêté n° 2023-01585 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 20

75-2023-12-26-00008 - Arrêté n° 2023-01589 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement [REDACTED] (1 page) Page 22

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2023-12-19-00006

Arrêté portant attribution de la médaille de
bronze de la jeunesse, des sports et de
l'engagement associatif (contingent
départemental)

- promotion du 1er janvier 2024 -



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
SRE / BDI / décorations

ARRETE

portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports
et de l'engagement associatif (contingent départemental)

- promotion du 1^{er} janvier 2024 -

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS,
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports modifié par le décret n° 2000-543 du 16 juin 2000 ;

VU le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant modifications du décret n° 69-942 du 14 octobre 1969, relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié, relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

VU le décret n° 2020-139 du 20 février 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Marc GUILLAUME, en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 75-2022-11-28-00005 du 28 novembre 2022 portant organisation de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;

VU l'instruction ministérielle n° 87-197-JS du 10 novembre 1987 sur le remaniement du contingent de médailles et la déconcentration de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

VU l'instruction ministérielle n° 2014-18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

Sur proposition de la cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Paris, adjointe à la déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport d'Île-de-France, et à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2024 :

ARRETE :

Article 1 : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (contingent départemental) est attribuée aux personnes dont les noms suivent :

M. CASTE Hugo

Mme DOMART Christiane

Mme DUARTE Catherine née PILLOD

M. FORTANER Patrick

M. GODDE Dominique

M. GUIFFAULT Pierre

Mme HAFSI Mériem née BOUKHACHA

Mme HUCK Martine née TOULOTTE

M. NADJAR Jacques

Mme NÉGRÉ Annick née JOCHAUD DU PLESSIX Annick

Article 2 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et la déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris, et accessible sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Fait à Paris, le 19 décembre 2023

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris,

Signé

Marc GUILLAUME

Informations importantes :

La présente décision est délivrée sans préjudice du droit des tiers.

Recours :

Le titulaire de la présente décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux, dans les deux mois à partir de sa notification.

Il peut également saisir le préfet d'un recours gracieux.

Cette dernière démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse vaut rejet implicite.

2

Préfecture de Police

75-2023-12-22-00028

Arrêté n° 2023-01578 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 22 décembre 2023

ARRETE N° 2023-01578

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires affectés au sein de la 27^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- Sergent-chef Syvain **GUIRAUD**, né le 18 décembre 1984 ;
- Caporal-chef Quentin **HERBLOT**, né le 23 février 1997 ;
- Caporal Thomas **BOURGÉS**, né le 4 avril 2001 ;
- Sapeur de première classe Louis-Gabriel **BARREAU**, né le 23 mars 1992 ;
- Sapeur de première classe Goulwenn **DEROYER**, né le 30 novembre 2002.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00002

Arrêté n° 2023-01584 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01584

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Major Benoît CLAIRET**, né le 29 mars 1976, affecté au sein de la 15^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00004

Arrêté n° 2023-01586 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01586

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Caporal-chef Mathieu LEFORT**, né le 18 mars 1992, affecté au sein de la 28^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00005

Arrêté n° 2023-01587 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01587

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux gardiens de la paix affectés au sein de la Direction de l'ordre public et de la circulation dont les noms suivent :

- **M. Nicolas CHASSIER**, né le 24 août 1990 ;
- **M. Adrien GINDER**, né le 12 mars 1992.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00007

Arrêté n° 2023-01588 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01588

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Capitaine Clément LAMOUILLE**, né le 2 août 1992, affecté au sein de la 22^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-22-00027

Arrêté n° 2023-01579 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 22 décembre 2023

ARRETE N° 2023-01579

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Caporal-chef Quentin COATRIEUX**, né le 25 août 1995, affecté au sein de la 3^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00001

Arrêté n° 2023-01583 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01583

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent Adrien MORFIN**, né le 10 juillet 1994, affecté au sein de la 10^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00003

Arrêté n° 2023-01585 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01585

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Sergent-chef Alexis GUITTET**, né le 17 décembre 1991, affecté au sein de la 22^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2023-12-26-00008

Arrêté n° 2023-01589 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 26 DEC 2023

ARRETE N° 2023-01589

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Capitaine Corentin LE TALLEC**, né le 15 juin 1995, affecté au sein de la 1^{ère} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ